



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 8 juin 2022

Opération coordonnée pour garantir un accueil de qualité pérenne aux ressortissants ukrainiens hébergés sur le ferry « Méditerranée »

La préfecture des Bouches-du-Rhône mène depuis plusieurs semaines une opération de grande ampleur visant à mieux répartir l'effort d'accueil et d'hébergement des populations déplacées ukrainiennes actuellement localisées sur le département.

Avec près de 16 000 déplacés ukrainiens accueillis sur son territoire, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se place au deuxième rang national, après l'Île-de-France, des régions qui accueillent le plus de déplacés.

Dans les Alpes-Maritimes, l'accueil est principalement assuré par des particuliers. Dans les Bouches-du-Rhône, sur les 3 400 personnes présentes, 1 500 personnes sont actuellement prises en charge dans des hébergements collectifs. 2 400 autorisations provisoires de séjour ont été délivrées à des personnes majeures de nationalité ukrainienne sur le département.

Le ferry « Méditerranée » de la compagnie Corsica linea amarré à Marseille accueille la plus importante communauté avec actuellement 680 personnes à bord, majoritairement des femmes et des enfants. Il a accueilli jusqu'à 930 personnes. Pour rappel, cette opération inédite, financée par le ministère de l'Intérieur, a permis de proposer, dès le 29 mars dernier, dans un contexte d'afflux massif, un accueil digne et une solution complète d'hébergement et d'accompagnement aux populations ukrainiennes déplacées, en s'appuyant sur l'engagement d'un très grand nombre d'acteurs institutionnels, associatifs et économiques.

La convention liant l'État à l'armateur expire le 10 juin 2022, ce dispositif étant opéré comme une solution transitoire d'accueil. Les sites d'hébergement collectif du département sont également saturés. Les services de l'État restent donc entièrement mobilisés pour proposer des solutions alternatives de relogement de qualité aux personnes actuellement hébergées sur le ferry.

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lors d'une réunion le mardi 7 juin en soirée, la préfecture a rappelé aux personnes hébergées sur le ferry le dispositif prévu et les solutions disponibles. La réunion a également permis de répondre à certaines préoccupations et demandes particulières.

Une majorité des personnes sera acheminée vers d'autres régions ayant accueilli moins de déplacés ukrainiens et vers des départements moins tendus en termes de logement. Cette solution permet de continuer à garantir aux ressortissants ukrainiens un accueil et un hébergement de qualité tout en accroissant leurs chances d'une insertion durable dans le logement et le marché du travail.

La préfecture des Bouches-du-Rhône coordonne ces opérations de desserrement de grande ampleur vers la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté, les Hauts-de-France et le Grand Est. Elles sont menées la semaine du 6 juin. Les populations concernées continueront de bénéficier dans leur département d'accueil du suivi initié dans les Bouches-du-Rhône.

Pour les personnes disposant de contraintes particulières, notamment celles déjà insérées dans l'emploi ou les personnes en situation de handicap, l'État s'efforcera de trouver des solutions à Marseille.

Le préfet des Bouches-du-Rhône adresse ses remerciements vifs et sincères à l'ensemble des services, acteurs institutionnels, économiques et associatifs qui se sont impliqués sans relâche et avec un haut niveau d'exigence dans l'accompagnement des Ukrainiens hébergés sur le « Méditerranée ». Cet engagement collectif a porté haut l'image de l'élan de solidarité de la France vis-à-vis des populations vulnérables poussées sur les routes de l'exil depuis plusieurs mois et de nos valeurs communes d'accueil qui ont forgé l'histoire de notre pays.

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr